



Délégué des personnes

Cette formation peut être réalisée conjointement avec la formation «Instance mixte» (page précédente)

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle et les missions du délégué des personnes.
- Comprendre et appréhender son rôle de délégué dans le CVS, dans l'Instance Mixte.
- Savoir écouter, communiquer et intervenir en tant que délégué.

POUR QUI ?

Travailleur d'ESAT, professionnel accompagnant un délégué des personnes.

PRÉ REQUIS

Candidat au poste de délégué des personnes ou de délégué suppléant.

NOMBRE DE STAGIAIRES

8 maximum.

DURÉE

2 jours / 12 h.

COÛT

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuners à la charge de l'établissement d'accueil.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe, etc.,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Création de supports et infographies en Facile à Lire et à Comprendre (FALC),
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.

MOYENS D'EVALUATION ET DE SUIVI

- Feuille de présence,
- Evaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Evaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.



Intra



PROGRAMME ET DÉROULÉ

Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).

Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.

Comprendre les enjeux du Décret n° 2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés :

- Le délégué des personnes /
- L'Instance mixte / Rôle du CVS.

Assimiler les missions propres au délégué des personnes :

- Montrer l'exemple / Présenter toutes les réclamations individuelles / Veiller au respect des droits et des devoirs / Aider, conseiller et informer / Promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail et la Qualité de Vie au Travail.

Connaître le fonctionnement des nouvelles instances :

- Les élections / Les heures de délégation / Les interlocuteurs.

Communiquer avec les différents interlocuteurs.

Apprendre à recueillir la parole de ses pairs et leur retransmettre les informations

- Gérer la relation avec les travailleurs et l'encadrement.

Pour aller plus loin : formations complémentaires possibles :

- Animer une réunion / Confiance en soi, prise de parole / ...

Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

INTERVENANT

Formateur, consultant, expert handicap.